

ARC-Infos

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne

n°27 Juin - Août 2010

ARMANCOURT ■ BIENVILLE ■
CHOISY-AU-BAC ■ CLAIROIX ■
COMPIEGNE ■ JANVILLE ■
JAUX ■ JONQUIERES ■ LA CROIX
SAINT OUEN ■ LE MEUX ■
MARGNY-LES-COMPIEGNE ■
SAINT-JEAN-AUX-BOIS ■ SAINT-
SAUVEUR ■ VENETTE ■ VIEUX-
MOULIN

www.agglo-compiegne.fr



Nouveau pont urbain, le chantier en 6 étapes



Réduction des
déchets,
engagez-vous !

p. 8



Le Prix de l'ARC,
le 17 juillet
à l'Hippodrome

p. 2

Le Prix de l'ARC le 17 juillet, c'est gratuit !

Assister aux courses gratuitement, avoir la chance de gagner de nombreux lots (voyage, télévision, caméra...), profiter d'un village artisanal et de démonstrations d'attelages traditionnels, apprécier une exposition de photographies... Voilà ce qui vous est proposé le samedi 17 juillet prochain, à partir de 16 heures, à l'hippodrome du Putois de Compiègne. Sur ce superbe site, vous apprécierez les 8 courses de trot au programme de la Fête de l'hippodrome, lors de laquelle se déroulera le Prix de l'Agglomération de la Région de Compiègne.



A l'Office de tourisme, des nouveautés pour l'été



Pour découvrir ou redécouvrir le Compiégnois cet été, l'Office de tourisme vous propose un "passport culture et loisirs" qui donne accès à de nombreuses activités gratuites ou à prix réduits. La liste comprend les musées, le Mémorial de la déportation et la Clairière de l'Armistice, le Palais impérial et le château de Pierrefonds mais aussi un vol de 20 minutes en ULM, la location d'un pédalo et d'un vélo, et des activités de loisirs comme le Karting bowling laser, le Monde de Lili ou le Grimp'à l'Arb.

Ce passeport est en vente aux Offices de tourisme de Compiègne et de Pierrefonds et il coûte 6,5 euros. Autre nouveauté, la possibilité de découvrir les sites touristiques depuis le ciel grâce à un vol en ULM. Il est proposé au prix de 60 € pour 20 minutes par la société PicArdie R et on peut également le réserver à l'Office de tourisme.

Office de tourisme de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Place de l'Hôtel de ville à Compiègne
Tél : 03 44 40 01 00

Téléchargez vos demandes de logement

Les demandes de logements sociaux s'effectuent au siège de l'ARC, à côté de l'Hôtel de ville de Compiègne. Pour faciliter vos démarches, les dossiers de demandes de logements et la liste des pièces à fournir sont téléchargeables sur notre site à www.agglo-compiegne.fr/viepratique/logement.php Prochainement un dépliant pratique récapitulant les démarches sera également disponible dans vos mairies et sur notre site Internet.

La création du Syndicat Mixte Oise-Aronde

Mercredi 5 mai, a lieu la séance d'installation du comité syndical SMOA (Syndicat Mixte Oise-Aronde). Philippe Marini, Sénateur-maire de Compiègne a été élu président. Il s'agit du véritable lancement de cette structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Le SAGE est en quelque sorte un cahier des charges qui fixe les actions à mettre en œuvre pour améliorer la gestion de l'eau sur le bassin versant Oise-Aronde. Le Syndicat Mixte va aider les porteurs de projets (collectivités, associations de pêche) en apportant des conseils techniques, en cherchant des financements... Ces projets peuvent être par exemple la réhabilitation d'une station d'épuration, l'entretien d'un cours d'eau, la limitation de l'utilisation des pesticides près des captages d'eau potable ou encore la création de frayères à brochets...



Des perspectives pour rebondir

Le Compiégnois a souffert de la crise économique et de la fermeture de l'usine Continental de Clairoix. La réforme de la carte militaire a également modifié notre situation. Nous nous sommes battus pour obtenir des mesures devant permettre à notre territoire de recréer au plus vite des emplois et de développer ses secteurs d'avenir en lien avec l'université et les pôles de compétitivité. Aujourd'hui nous pouvons considérer que nous avons les moyens d'atteindre cet objectif. Deux évènements importants viennent en effet de se produire :

- Le contrat de redynamisation a été approuvé en comité technique interministériel. Il fait suite au départ de plusieurs régiments de l'Oise et pour ce qui nous concerne à celui de l'Ecole d'état-major et de la direction du Service national programmé en 2012. 4 millions d'euros seront consacrés à notre département. Ils permettront d'accompagner le transfert à Compiègne du siège de l'Office National des Forêts et faciliteront l'installation de nouvelles entreprises dans les parcs d'activités de l'ARC, en particulier sur les Hauts de Margny.

- Le 30 avril, le Préfet de l'Oise a signé avec la société Continental un contrat de revitalisation aux termes duquel celle-ci s'engage à verser 7,5 millions d'euros dont 6 seront consacrés au fonds d'aide à la création d'emplois et 1,5 à la reconversion du site. Une entreprise qui ferme ses portes doit participer à la reconversion du site. Or, cette procédure peut prendre de 5 à 10 ans. C'est pourquoi nous avons préféré porter tout notre effort sur l'aide à la création d'emplois. Cette somme très importante - et bien plus élevée que ce que Continental proposait initialement de verser - est destinée aux entreprises créatrices d'emplois, sous la forme d'une prime moyenne de 5 000 € environ par emploi nouveau. Ce dispositif vient s'ajouter au plan social qui indemnise les salariés

J'ai de mon côté signé avec l'entreprise un protocole d'accord qui sera ratifié par les maires de Clairoix et de La Croix Saint Ouen. Il concerne l'installation définitive au Parc tertiaire et scientifique de La Croix Saint Ouen de la direction commerciale de Continental qui s'y trouve depuis un an, et l'amélioration de la desserte du site de Clairoix dans la perspective du canal Seine-Nord Europe.

Par ailleurs, plusieurs communes de l'ARC devraient être intégrées au zonage des "aides à finalité régionale" qui permettent de subventionner l'investissement productif (bâtiments, terrains, équipements) ou la création d'emplois liés à l'investissement.

Le Compiégnois possède des atouts très importants et désormais les moyens de rebondir.

Philippe MARINI

*Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne,
sénateur de l'Oise,
maire de Compiègne*

Nouveau pont urbain, le chantier en 6 étapes

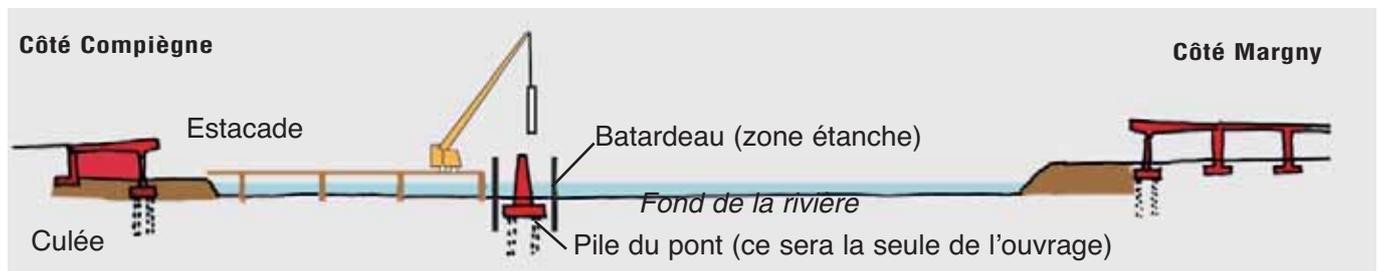
La construction du nouveau pont urbain entre la rue de l'Oise à Compiègne et la rue de Beauvais à Margny suscite beaucoup de curiosité et de nombreuses questions. Voici pour y répondre les grandes étapes de ce chantier expliquées et illustrées.

Le pont sera construit en 6 grandes étapes :

1 Printemps-automne 2010 : fondation de la pile et des culées

Les ouvrages en béton (culées sur les berges et pile dans la rivière) sont coulés sur place. Un batardeau ("cuvette" étanche pour travailler au sec) est utilisé pour réaliser la pile dans le lit de la rivière. Il a été nécessaire, pour atteindre l'emplacement de la future pile, de mettre en place une estacade, c'est-à-dire un ponton provisoire. Celui-ci n'a bien sûr rien à voir avec le pont définitif.

Sur la rive droite (côté Margny) un remblai est créé pour aménager la future rampe d'accès au pont. Sur la rive gauche les mêmes travaux seront engagés au début de l'automne.



Le chantier au printemps 2010

Travaux cet été dans le centre de Compiègne

Plusieurs chantiers vont perturber la circulation

- Les **réseaux d'assainissement** vont être renforcés rue Saint-Lazare et de Pierrefonds pour être reliés au bassin d'orages de la rue de l'Oise.

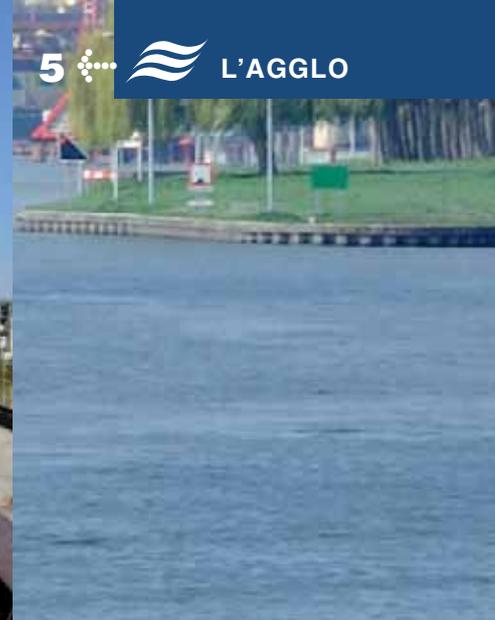
Du 14 juin au 9 août, la rue Saint-Lazare sera fermée (sauf pour les riverains) du collège J. Monod au carrefour avec la rue de Pierrefonds.

Du 5 juillet au 23 août, la rue de Pierrefonds sera fermée.

Du 23 août au 3 septembre, la circulation rues Victor Hugo et Vermenton sera perturbée en raison de travaux à l'angle de la rue Saint-Lazare.

Du 19 au 30 juillet, le carrefour à l'angle des rues de Bouvines et d'Austerlitz (devant la place Saint-Clément) sera fermé et la circulation sera déviée rues de Bouvines et d'Austerlitz.

- Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des deux rives, un **giratoire** va être réalisé **en juillet et août** à l'angle des rues de Noyon et de Clermont (en bas du pont de chemin de fer). La circulation ne sera pas coupée mais difficile.



2 Hiver 2010-printemps 2011 : fabrication et assemblage des parties métalliques du pont

La charpente métallique du pont est préfabriquée en usine. Des convois routiers amènent les éléments, longs d'une vingtaine de mètres, sur le chantier. Les deux travées métalliques du pont sont assemblées sur la rive droite à Margny.

Dans le même temps les aménagements de voirie sont effectués rues de l'Oise et rue du Port à Bateaux sur la rive gauche. Sur la rive droite, création de la rampe d'accès au pont et de ses abords, réaménagement de la rue de Beauvais et de la rue de Clermont.

3 Mai 2011 : transfert des travées sur l'Oise

Depuis la berge, les deux travées assemblées sont transférées sur des barges grâce à des chariots roulants supportant plusieurs centaines de tonnes.



4 Juin 2011 : assemblage de la petite travée

La petite travée, côté Compiègne, est mise en place sur ses appuis grâce aux vérins hydrauliques équipant la barge.



5 Juin 2011 : assemblage de la grande travée

La grande travée, côté Margny, est mise en place pendant une interruption du trafic fluvial. Comme la petite travée, elle est descendue sur ses appuis grâce aux vérins hydrauliques.



6 Été 2011 : finitions et ouverture à la circulation

Les équipements sont installés sur le pont (éclairage, platelage, garde-corps). Les chaussées et les finitions de peinture sont réalisées.

La construction du pont limitera la gêne occasionnée au trafic fluvial et aux riverains. Elle respectera les règles environnementales des chantiers "propres".

Un budget pour 2010

Le budget global de l'ARC en 2010 est d'un peu plus de 160 millions d'euros. Il se compose en réalité de 13 budgets. 11 budgets annexes (transports, déchets, hôtel de projets, résidence pour personnes âgées, gens du voyage, aérodrome, SAGE, assainissement, SPANC, eau potable et tourisme) qui ont été votés le 16 décembre 2009. Le budget principal et le budget aménagement ont été approuvés le 8 avril dernier.

Les objectifs retenus par l'agglomération lors de la préparation de ces budgets étaient les suivants :

- poursuivre l'amélioration du service rendu aux habitants,
- prendre en compte le développement durable et les objectifs du Grenelle de l'environnement,
- maîtriser les coûts de fonctionnement,
- préparer l'avenir en se donnant les moyens de participer au redémarrage de l'activité économique.

Voici les éléments clés de ces différents budgets :

Grandes infrastructures

Il s'agit de la construction du nouveau pont urbain (8,6 millions d'€) et de la participation de l'ARC au financement de la rocade nord-est (2 millions d'€).

Soutien à l'emploi et au développement économique 9,23 millions d'€

Les travaux d'installation du Tribunal de commerce de la vallée de l'Oise, du Conseil de prud'hommes et du Greffe du tribunal dans les anciens locaux de la Banque de France s'achèveront avant l'été.

Les études techniques pour l'aménagement du pôle de développement des Hauts de Margny (ex 6^{ème} RHC) seront conduites cette année et les travaux du parc artisanal des Prés Moireaux à Saint-Sauveur - qui comprendra un crématorium - devraient être engagés d'ici l'été.

Le projet de requalification de la zone commerciale de Jaux-Venette sera mis au point. Une étude pour la création d'un Centre de congrès dans l'Ecole d'état-Major sera lancée ainsi qu'un programme d'actions destinées à dynamiser le commerce du cœur d'agglomération et des centres bourgs.

Une campagne active de promotion et la poursuite des actions d'animation et d'accompagnement des entreprises sera conduite au Parc technologique des rives de l'Oise et 500 000 € permettront d'accompagner les projets de développement de l'UTC.

Equipements des communes : 1,146 million d'€

Un fonds d'intervention au profit des communes de moins de 2 000 habitants est doté de 200 000 €. L'ARC apportera un fonds de concours à la réalisation de nombreux projets communaux parmi lesquels la salle de sports de Venette, l'extension et la réhabilitation de l'école de Vieux-Moulin, la réfection de la voirie rue du Poirier à La Croix Saint Ouen...

Logement

1,245 million sera notamment consacré au programme ANRU, à la construction de logements locatifs sociaux et en accession sociale à la propriété ainsi qu'à la poursuite de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).



Le nouveau Tribunal de commerce



Polexpo, au printemps 2010, la 1^{ère} foire-exposition des Hauts de Margny

Nouveaux quartiers d'habitations

Les aménagements en cours concernent 700 logements. A La Croix Saint Ouen, fin 2010-début 2011, les premières constructions des logements du quartier des Jardins commenceront notamment rue Ferdinand Meunier. Les travaux du centre bourg à Saint-Sauveur débiteront en fin d'année.



A Le Meux, l'aménagement du Clos Féron est achevé et les premiers permis de construire sont déposés.

Des études portant sur plus de 1 200 logements seront engagées. Elles concernent notamment le quartier des Deux rives des deux côtés du nouveau pont à Margny et Compiègne, le Camp des Sablons (ex 25^{ème} RGA), le Maubon à Choisy-au-Bac, le centre bourg de Bienville et un éco-quartier à Jaux.

Les autres projets pour 2010

Transports (TIC, Allotic et Scolas'TIC)

Le budget transports pour 2010 diminue de 3,6 % par rapport à 2009, en raison de la perte de recettes prévisible du versement transport qui provient des entreprises. L'étude en



Les cars Scolas'TIC sont gratuits

Le budget transports pour 2010 diminue de 3,6 % par rapport à 2009, en raison de la perte de recettes prévisible du versement transport qui provient des entreprises. L'étude en cours sur les déplacements domicile-travail permettra, dans le courant de l'année, d'élaborer des propositions pour améliorer la desserte des entreprises des zones d'activités et les déplacements des salariés.

Développement durable : 786 000 €

Il s'agit des travaux du bassin d'atténuation des crues de Choisy et de la participation de l'ARC à la reconstruction du barrage de Venette (aménagement d'une passerelle pour les piétons).

Collecte et tri des déchets

L'ARC participera à la réalisation d'une recyclerie associative qui facilitera l'insertion professionnelle des personnes employées.



La collecte des déchets

Assainissement

Poursuite des travaux du 3^{ème} bassin d'orages et de l'amélioration de l'assainissement collectif (réhabilitation et curage des réseaux, modernisation des installations...).

Assainissement non collectif (SPANC)

Réhabilitation de 20 installations non collectives au hameau des Kharités et dans plusieurs maisons isolées de Saint-Jean-aux-Bois.

Production d'eau



Eau potable, une qualité à protéger

L'étude sur la diversification de la ressource sera achevée en 2010 et elle déterminera la stratégie d'alimentation en eau potable de l'ARC. Parmi les autres actions prévues, des travaux de réhabilitation au captage de Baugy et la poursuite de la formation à la protection de l'eau pour les agriculteurs et les jardiniers installés à proximité des captages.

SAGE

Réalisation d'un inventaire des zones humides.



La gestion des rivières

Pistes cyclables

Réalisation de la piste Le Meux/Jonquières, prolongation de la piste Compiègne/Choisy entre la Clairière de l'Armistice et le Carrefour des Loups et création d'une piste sur la rive droite.

Tourisme

Le début des travaux de réhabilitation du Prieuré de Saint-Pierre en Chastres est prévu en 2010.

La taxe de séjour a été expérimentée sur trois mois en 2009 et elle a rapporté 26 000 € hors taxes. En 2010, elle est appliquée dès le 1^{er} janvier et ses recettes seront consacrées au développement touristique.

Aérodrome

Réhabilitation du bâtiment "vol à voile".

La taxe professionnelle a été supprimée le 1^{er} janvier

Versée par les entreprises, elle constituait une ressource très importante pour les collectivités locales (25,09 millions d'euros pour l'ARC en 2009). 2010 est une année de transition : l'État compense intégralement le produit de la taxe professionnelle perçue en 2009. En 2011, les collectivités percevront notamment la contribution économique territoriale composée de la cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Par ordre d'importance la deuxième ressource de l'ARC est la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (10,81 millions d'euros en 2010).

Tarifs

La redevance de vente d'eau en gros est fixée à 0,2550 € / m³ en 2010. Ce tarif est inchangé depuis 2005. Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a diminué en 2010 passant de 8,7 % à 8,55 %.



Réduction des déchets, engagez-vous !

Vous voulez apprendre à réduire vos quantités de déchets et servir d'exemple ? Alors inscrivez-vous pour l'opération "foyers témoins" organisée par l'ARC, le SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Le saviez-vous ?

Produire moins de déchets c'est aussi réduire les coûts pour la collectivité.

En effet une fois collectés les déchets sont traités, opération qui coûte d'autant plus chère que le tonnage est élevé.

Au-delà du geste écologique, réduire ces déchets c'est aussi préserver les finances de la collectivité.

Il est à noter que dans l'agglomération, les volumes collectés sont en baisse : entre 2007 et 2009, le tonnage global des ordures ménagères et assimilés a baissé de 849 Kg passant de 33 114 T en 2007 à 32 265 T en 2009. **Ces bons chiffres permettent d'avoir une taxe d'enlèvement des ordures ménagères assez faible (8,70 %) et en diminution par rapport à 2005 (8,90 %).**

La loi Grenelle 1, adoptée le 5 août 2009, vise à produire moins de déchets, à en recycler beaucoup plus, tout en diminuant le recours au stockage et à l'incinération. A l'horizon 2014, le Grenelle de l'environnement préconise donc une réduction de 7 % de la production de nos déchets.

Vous souhaitez :

- connaître les quantités de déchets que votre foyer produit,
- mieux connaître les gestes de prévention,
- être un foyer exemplaire : réutilisation sous d'autres formes des déchets (compostage...), trier vos déchets, consommer différemment...
- effectuer de nouveaux gestes liés à la prévention et pouvoir transmettre ces informations à vos proches,
- apporter votre témoignage

Le principe : un animateur vous proposera des supports et des conseils réguliers pour vous aider à réduire vos déchets. Pour mesurer l'impact de votre démarche, vous devrez peser les déchets jetés durant 3 mois, à l'aide d'un outil mis à votre disposition. Si la démarche est fructueuse, **vous serez récompensés** par une série de cadeaux : diagnostic environnemental de votre logement pour réduire vos consommations énergétiques, bons pour des visites touristiques...

Votre mission, si vous l'acceptez...

Inscrivez-vous à l'opération **"foyers témoins"** avant le **22 juin 2010**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Commune _____

Code postal _____ Tél : _____

Mail _____

Coupon à retourner à l'ARC avant le 22 juin 2010

ARC - Services techniques

Place de l'Hôtel de ville - BP 10 007 - 60321 Compiègne Cedex

Renseignements : 03 44 40 76 33

Et n'oubliez pas que
le meilleur déchet

est celui que l'on ne produit pas....



Avec Oise-Est Initiative,

parrainez un créateur d'entreprise !

La plate-forme Oise-Est Initiative est à la recherche de chefs d'entreprises en activité ou retraités pour accompagner des créateurs et repreneurs d'entreprises dans leurs premiers pas de chefs d'entreprises.

Oise-Est Initiative regroupe aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'experts bénévoles (avocats, banquiers, experts comptables, chefs d'entreprises en activité ou retraités...) qui apportent ainsi leur expertise et leurs conseils. Grâce à leur intervention, le taux de pérennité à 5 ans des entreprises aidées est aujourd'hui de plus de 90 % contre à peine 50 % au niveau national.

"L'accompagnement peut être technique mais également moral. Nous souhaitons avant tout rompre l'isolement du jeune créateur en le faisant accompagner par un parrain qui connaît bien les problé-

matiques d'un chef d'entreprise" précise Laurent Nuns, président de Oise-Est Initiative. Le parrain peut également, sous certaines conditions, bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

L'Agglomération de la Région de Compiègne est partenaire de la plate-forme depuis 2002.

Si vous souhaitez accompagner de jeunes créateurs-repreneurs d'entreprises, contactez :

Oise Est Initiative
Tél : 03 44 23 00 29
www.oise-est.fr

Agesys, l'informatique passe au vert

Cette société de services informatiques, créée en 1998, est installée aux Tertiales dans la zone d'activités de Mercières à Compiègne. Elle compte une trentaine de salariés, ingénieurs et commerciaux. Son métier "faire que ça marche bien" explique son directeur Christophe Thuilliez. Les prestations réalisées vont de l'étude initiale à l'installation d'un réseau. La société peut également déléguer dans l'entreprise un salarié ou assurer la gestion du système informatique de votre entreprise.

Ses clients ? "En Picardie et en Ile-de-France dans tous les secteurs d'activités. Beaucoup de grosses PME dans la distribution et l'industrie."

La société, certifiée MASE/UIC, propose désormais de réduire de 50 % la consommation d'énergie d'un parc informatique. Celle-ci a un impact financier mais aussi environnemental de l'informatique. Car un ordinateur qui reste allumé en permanence, dans plus de 50 % des cas, consomme plus de 100 euros d'énergie par an.

Contact
Christophe Thuillier
Tél : 03 44 30 45 30

Confidens écrit pour votre entreprise

Confidens, a choisi un créneau original : celui de la rédaction de comptes-rendus, procès verbaux et autres synthèses pour les entreprises. Une réunion, un colloque ? Confidens dépêche sur place un rédacteur qui prend des notes, transcrit, synthétise et met en page ce qui s'est dit et envoie dans les jours qui suivent un compte-rendu. C'est Colin Pénet, fort d'une longue expérience de journaliste spécialisé, qui a créé fin 2009 Confidens. Sa devise : les écrits restent...

Confidens : 28 rue de Clamart - Compiègne
Informations@confidens-redaction.fr
Tél : 03 66 72 01 10 - 06 08 85 80 21

5 questions à un parrain



Marc Lafond,
chef de l'entreprise ML Conseils au Parc technologique des rives de l'Oise, est parrain depuis 8 ans.

Pourquoi être devenu parrain ?

Donnant des cours en faculté, étant conseiller municipal et chef d'entreprise, cet engagement aux côtés d'Oise-Est Initiative me paraissait important.

Comment se crée le contact ?

Oise-Est Initiative organise des speed dating professionnels où les jeunes créateurs d'entreprises rencontrent pendant quelques minutes les parrains pour exposer leur projet. Selon les besoins et les affinités, les couples parrains-filleuls sont définis. La confiance est la base de la relation. Sinon, en cas de difficultés le créateur ne se laissera pas pleinement aider. Ensuite, chaque parrain est libre de procéder comme il le souhaite pour aider son filleul.

De combien de jeunes créateurs d'entreprises avez-vous été le parrain ?

Deux. L'un a monté son agence de communication et l'autre a ouvert un restaurant. Tous deux ont créé leur entreprise à Crépy-en-Valois et s'en sortent très bien.

Combien de temps dure le parrainage ?

Cela peut aller de 6 mois à un an, voire plus. Aujourd'hui, je suis toujours en contact avec les jeunes entrepreneurs dont j'ai été le parrain pour voir comment évolue leur entreprise.

Comment les aidez-vous ?

J'essaye de répondre à toutes ses questions qui peuvent être de l'ordre de la gestion, de la trésorerie, de la commercialisation... Surtout, j'apporte un regard extérieur en me positionnant comme un client et non comme un chef d'entreprise. Je m'adapte, chaque projet est différent et a besoin d'une écoute particulière. Je suis donc là pour aider et parfois mettre en garde.

Suivez le guide-cycliste

Visiter Compiègne assis confortablement à l'arrière d'un vélo, c'est désormais possible. Saisissant l'opportunité de la nouvelle activité "cycloville" de M. Thurotte à Compiègne, l'Office de tourisme de l'ARC s'est associé au projet pour réaliser un circuit commenté de la ville.

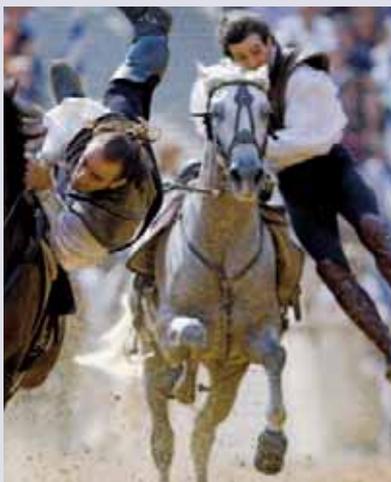
Pour cette visite d'une heure, le prix est fixé à 20 € (pour une ou deux personnes sur le vélo), ce service étant ouvert du mardi au samedi. Les réservations sont possibles par l'intermédiaire de l'Office de tourisme :

03 44 40 01 00 ou du prestataire,
Monsieur Thurotte 06 58 12 22 23.



La Fête de la chasse et de la nature,

Un événement à ne pas manquer. Cette fête familiale organisée au Parc du Palais impérial les 11 et 12 septembre s'adresse à tous avec un programme très varié : cascades équestres avec le célèbre Mario Luraschi (plus de 400 tournages à son actif), une ferme pédagogique, une initiation au tir à l'arc, la découverte des différents types de chasse... Près de 200 exposants et 30 000 visiteurs sont attendus.



L'arrivée de Marie-Louise à Compiègne



La politique de l'amour au Palais de Compiègne

S'il est une exposition à voir en ce moment, c'est celle que propose le Palais impérial pour célébrer le 2^{ème} centenaire du mariage de Napoléon I^{er} avec Marie-Louise.

Elle relate l'arrivée romanesque de Marie-Louise au Palais de Compiègne où Napoléon avait choisi de l'accueillir, les fastes du mariage parisien et la lune de miel compiégnoise qui suivit.

Elle présente les somptueux aménagements du palais et du parc avant 1810 et réunit plus de 200 œuvres, cadeaux de mariage, commandes pour le trousseau et pièces de mobilier, peintures, dessins, estampes, sculptures,

objets d'art, costumes, soieries et bijoux...

Elle a bénéficié de prêts exceptionnels du Louvre, de Versailles, de Fontainebleau, et des Fondations Napoléon et Thiers... mais aussi d'Italie, de Suisse, d'Allemagne...

L'exposition est ouverte **tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 18h** (dernière admission à 17h15) jusqu'au 19 juillet.

Prix d'entrée : 8,50 € - tarif réduit : 6,50 € incluant les collections permanentes, **gratuit pour les - de 26 ans et les premiers dimanches du mois pour tous.**

Livret-jeu et audioguides mis à la disposition des visiteurs.

L'Office de tourisme de Compiègne et du Pays Compiégnois propose, sur différents thèmes, de nombreuses visites guidées (durée 1h30) : départ 15h30

Dimanche 6 juin "Les remparts de la ville"

Dimanche 13 juin et 11 juillet "Les hommes célèbres de Compiègne"

Dimanche 20 juin "Le commerce à Compiègne"

Dimanche 4 juillet "L'hôtel de ville"

Dimanche 15 août "La ville historique"

Dimanche 22 août "Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne"

Dimanche 29 août "Les Bords de l'Oise Nouveau"

Tarif : 5 €/adulte, gratuit pour les enfants de - 12 ans accompagnés
Renseignements : 03 44 40 01 00 ou www.compiègne-tourisme.fr

Programme des animations, ateliers et expositions temporaires du Palais impérial de Compiègne sur : www.musee-chateau-compiègne.fr



Commémoration du 8 juin
Hommage aux morts pour la France en Indochine

Margny-lès-Compiègne
Monument aux morts, 18h45

Commémoration de l'Appel du 18 juin

Choisy-au-Bac
Monument aux morts, 18h45

Clairoix
Monument aux morts, 18h

Janville
Monument aux morts, 18h30

Margny-lès-Compiègne
Monument aux morts, 19h15



Commémoration du 4 juillet
Convoi de la mort

Margny-lès-Compiègne
Hôtel de ville, 10h30

Commémoration du 29 août
Anniversaire de la Libération

Clairoix
Monument aux morts, 8h30

Jusqu'au 20 juin

Compiègne

Exposition peintures de M. Hervio - Espace Saint-Pierre des Minimes

Jusqu'au 30 juin

Compiègne

Exposition bandes dessinées Killoffer - Espace Jean Legendre

Du 22 mai au 20 juin

Compiègne

Visite du jardin des roses - Palais impérial, 14h30 à 18h

Du 25 mai au 1^{er} juin

Choisy-au-Bac

Exposition de l'atelier d'encadrement - Médiathèque

Du 28 mai au 28 juin

Compiègne

Exposition de Claire Aoun "Compiègne, métiers et histoires de familles" - Hôtel de ville

Du 29 mai au 5 juin

Compiègne

18^{ème} édition du Festupic - Espace Jean Legendre et différents bars compiégnois

1^{er} juin

Compiègne

Journée essentielle de la mutuelle santé CCMO "Je tiens à ma peau" - 21, rue Saint Nicolas, 10h à 18h

Du 3 au 6 juin

Compiègne

Concours de dressage organisé par l'association Compiègne équestre - Stade équestre du grand parc

4 juin

Armancourt

Concert organisé par le Comité des fêtes et la commune - Eglise

La Croix Saint Ouen

Théâtre "Le valet de trèfle" - MCA P. Bensaali, 20h30

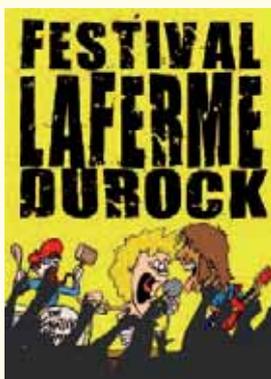
Venette

Rencontre autour de l'œuvre de Philippe Corentin par Yvanne Chenouf et Christian Bruek - Maison intergénération bibliothèque

Du 4 au 6 juin

Margny-lès-Compiègne

Festival "La ferme du rock" - Pôle de développement des Hauts de Margny



5 juin

Vieux-Moulin

Rencontre sur le thème "La protection des abeilles" - Salle polyvalente, 17h

5 et 6 juin

La Croix Saint Ouen

5^{ème} exposition vente "les fleurs" par les Petites croix de Lacroix - Salle des fêtes, le 5 de 14h à 19h, le 6 de 10h à 18h

Saint-Jean-aux-Bois

Exposition peintures de Marie-Josée Ollivier - Maison du village

Du 5 au 16 juin

Compiègne

Fête des Avenues - Avenue Royale

Du 5 au 20 juin

Compiègne

9^{ème} édition de Parc en fête, animations, concerts et spectacles - Parc Songeons

Du 5 juin au 3 juillet

Venette

Exposition de Victor Valente "Morceaux choisis" - Maison intergénération bibliothèque



6 juin

Choisy-au-Bac

Randonnée - Braine 02- "Autour de la cité des cadrans", circuit 18 km avec guides - Place des écoles, 7h45

Clairoix

Tournoi de pétanque - Complexe sportif

Du 7 au 10 juin

Compiègne

Concours de sauts d'obstacles - Stade équestre du grand parc

8 juin

Le Meux

1^{ère} représentation théâtrale de la Compagnie "La Bourlingue Théâtre" - Salle des fêtes, 20h30

9 juin

Choisy-au-Bac

Spectacle de danse - Salle polyvalente, 20h

Du 11 au 13 juin

Saint-Jean-aux-Bois

Exposition peintures de Gérard Blériot - Maison du village

12 juin

Compiègne

Sorties en forêt avec un guide ONF "Le rôle de l'ONF dans la gestion de la forêt", 10h et "Découverte nocturne de la forêt", 21h

12 juin

Janville

Feux de la Saint-Jean - Place des fêtes, 21h

13 juin

Choisy-au-Bac

Remise du bouquet provincial de Blérancourt : messe, vin d'honneur, buffet - Parc de la Brunerie, 11h

Randonnée "La corniche du Mont Saint-Mard", circuit 12 km avec guides - Place des écoles, 13h30

Compiègne

Les Capucinades brocante, animations Quartier Saint-Germain, de 6h à 18h30

La Croix Saint Ouen

Repas paëlla suivi de courses d'ânes avec tiercés et promenades pour les enfants - Club nautique, 12h - Rens. 03 44 41 24 72

Margny-lès-Compiègne

Championnat de Picardie cycliste UFOLEP - Pôle de développement des Hauts de Margny, 10h à 16h



15, 23 et 29 juin

Compiègne

Courses Quinté+ et Plat - Hippodrome du Putois

16 juin

Clairoix

Sortie à Guise "Visite du familistère et du château des ducs de Guise", 8h à 19 h - Rens. 03 44 90 10 62

18 juin

La Croix Saint Ouen

Conférence sur le débarquement du 6 juin 1944 - MCA P. Bensaali, 20h



19 juin

Choisy-au-Bac

Fête de la musique

Margny-lès-Compiègne

Fête des 3M, de la musique et carnaval des enfants - Parc de la mairie, de 14h à 22h



Saint-Sauveur

Feux de la Saint-Jean cochon et mouton à la broche - cour de l'école

Venette

Fête de la musique

19 et 20 juin

La Croix Saint Ouen

Fête de la musique

20 juin

Choisy-au-Bac

Randonnée "Plaine et bois : en passant par les Trois Etots", circuit 23 km avec guides - Place des écoles, 8h30

Clairoix

Brocante aux fruits et légumes - Parc de la Mairie, de 8h à 12h



Compiègne

14^{ème} édition du Raid Impérial de VTT, randonnées de 35, 70 ou 105 km - Stade Paul Cosyns, à partir de 7h30

Jaux

Exposition "Peintres dans la rue" - Salle polyvalente, à partir de 9h

Jonquières

Marche de 10 km, repas champêtre et jeux - Salle polyvalente, à partir de 9h

Saint-Jean-aux-Bois

Brocante

Du 20 juin au 18 juillet

Compiègne

Festival des forêts sur le thème "Les saisons" - Forêt de Compiègne, églises et chapelles de la région www.festivaldesforets.com



21 juin
Clairoix
Fête de la musique - Parc de la Mairie, à partir de 17h

Compiègne
Fête de la musique
23 juin
Janville
Sortie à la Mer de sable pour les enfants de l'école

25 juin
Janville
Remise de dictionnaires aux enfants allant en 6^{ème} - Mairie, 17h30

26 juin
Choisy-au-Bac
Fête des écoles - Parc de la Brunerie, toute la journée

Compiègne
Sortie en forêt, avec un guide ONF "Découverte nocturne de la forêt", 21h

Le Meux
Fête des écoles, l'après-midi

Vieux-Moulin
Kermesse de l'école - Jardin de la Mairie, 14h à 17h

Venette
10^{ème} anniversaire Forma Nature - Maison intergénération bibliothèque

26 et 27 juin
Compiègne
Le week-end fou, braderie des commerçants, salon de l'automobile, brocante particuliers - Centre ville, de 9h à 19h

Jaux
Fête communale
Margny-lès-Compiègne
Fête du club de l'USM - Terrains de foot des Hauts de Margny

Fête communale

Le 26 : thé dansant - Salle des fêtes à 14h, ouverture des manèges à 21h, retraite aux flambeaux à 22h, feux d'artifice à 23h

Le 27 : concert de l'harmonie - Salle des fêtes, de 16h à 18h


Du 26 juin au 5 septembre
Compiègne
Exposition dessins d'enfants "Les enfants du Darfour" - Espace Saint-Pierre des Minimes

27 juin
Choisy-au-Bac
Randonnée "Au départ de Choisy !", circuit 10 km avec guides - Place des écoles, 9h

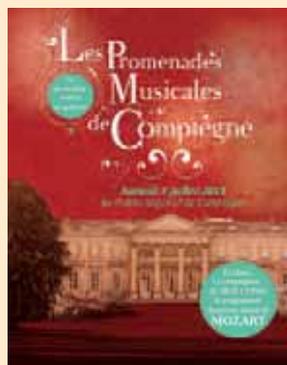
Clairoix
2^{ème} challenge de printemps par le club de BMX de Compiègne - Clairoix

Compiègne
Course de baignoires sur l'Oise - Port de Plaisance, 15h

Vieux-Moulin
Concours d'endurance international - Place du village, 8h à 20h

1^{er} juillet
Compiègne
Concert Orchestre de Picardie, Mozart à l'honneur - Théâtre impérial, 20h30

Du 1^{er} juillet au 31 août
Compiègne
Été des jeunes, sport gratuit dans les différentes installations de la ville

3 juillet
Compiègne
Musique "Les promenades musicales de Compiègne" - Parc du Palais, de 18h30 à 23h

3 et 4 juillet
Armancourt
Tournois de tennis - Place des Treilles

Saint-Jean-aux-Bois
Exposition peintures de Mme Litschy-Renard - Maison du village

Venette
1^{er} festival de glisse - Parc d'activités du Bois de Plaisance

Du 3 au 5 juillet
Venette
Fête communale

 Le 3 : courses cyclistes de 17h à 22h, soirée country à 21h
 Le 4 : animations surprises - place du 8 mai 1945

4 juillet
Choisy-au-Bac
Randonnée "A l'assaut du 30 : mais pas en pédalo", circuit Choisy-Pierrefonds et Pierrefonds-Choisy avec guides - Place des écoles, 8h

Clairoix
Brocante
5, 17 et 26 juillet
Compiègne
Courses en semi-nocturne Quinté+, Trot et Plat - Hippodrome du Putois

13 juillet
Choisy-au-Bac

Retraite aux flambeaux, soirée dansante et feu d'artifice - Parc de la Brunerie

Compiègne

Prise d'armes, retraite aux flambeaux, spectacle pyrotechnique et feu d'artifice

Janville

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice - Départ devant la Mairie, 21h30

La Croix-Saint-Ouen

Course cycliste, soirée festivités

Margny-lès-Compiègne

Banquet républicain, bal - Parc de la Mairie, 20h

Saint-Sauveur

Feu d'artifice, bal et restauration - Cour de l'école

Venette

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal - Place du 8 mai 1945, à partir de 22h

14 juillet
Choisy-au-Bac

Célébration au monument aux morts, 11h

Clairoix

Cérémonie au monument aux morts, 11h

Animations, défilé en fanfare et feu d'artifice - Parc de la Mairie, 22h30

Venette

Commémoration au monument aux morts, 16h Jeux divers - Place du 8 mai 1945